

## 15ème législature

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>Question N° :</b><br><b>13143</b>   | De <b>M. Éric Coquerel</b> ( La France insoumise - Seine-Saint-Denis )                | <b>Question écrite</b>   |
| <b>Ministère interrogé</b> > Europe et affaires étrangères   |   | <b>Ministère attributaire</b> > Europe et affaires étrangères                |
| <b>Rubrique</b> > politique extérieure   | <b>Tête d'analyse</b><br>> Atteintes à la démocratie et aux droits humains en Égypte. | <b>Analyse</b> > Atteintes à la démocratie et aux droits humains en Égypte.. |
| Question publiée au JO le : <b>09/10/2018</b><br>Réponse publiée au JO le : <b>25/06/2019</b> page : <b>5879</b><br>Date de renouvellement : <b>09/04/2019</b> |   |  |

### Texte de la question

M. Éric Coquerel alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les atteintes à la démocratie et aux droits humains en Égypte. En effet, l'ancien diplomate et dirigeant politique Masom Marzouk a été arrêté le jeudi 23 août 2018 à son domicile et placé en détention. Sa garde-à-vue est depuis renouvelée régulièrement sans motif valable. Elle fait suite à l'initiative lancée par M. Marzouk en faveur d'un référendum portant sur le maintien ou non du gouvernement en place. Des chefs d'inculpation disproportionnés sont évoqués : « appartenance à un groupe illégal visant à renverser le gouvernement », « insulte à l'État » ou encore « appel au chaos ». Cette arrestation va de pair avec une suppression de la liberté de la presse, la répression massive de nombreux mouvements sociaux, s'inscrit dans la fuite en avant ultra-répressive du régime instauré par Abdel Fattah al-Sissi après le coup d'État du 3 Juillet 2013. La situation de M. Marzouk est d'autant plus inquiétante qu'il ne bénéficie de l'aide d'aucun avocat, ni des soins que requiert son état de santé préoccupant. Ces conditions d'enfermement extrêmement difficiles sont autant d'indicateurs du peu de cas qui est fait des droits humains par le régime de Sissi. La France et l'Égypte entretiennent des relations solides. M. Sissi a effectué une visite officielle en France en octobre 2017. Le 16 février 2015, l'Égypte signait un contrat avec la France de 5,2 milliards d'euros, pour l'acquisition de 24 rafales, d'une frégate et de missiles. À ce titre, il lui demande d'intervenir pour demander la libération de M. Marzouk et ses compagnons, qui défendent un avenir démocratique, laïc et social en Égypte et offrent, à ce titre, un débouché politique pacifique aux tensions extrêmes qui agitent ce pays en réaction à la politique du gouvernement actuel.

### Texte de la réponse

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) est bien informé de la situation de M. Marzouk, ancien ambassadeur et homme politique égyptien. Le MEAE a reçu des membres de son parti politique, qui l'ont averti de sa situation. L'arrestation de M. Marzouk participe des préoccupations de la France sur la situation des droits de l'Homme en Égypte. Comme l'a rappelé le Président de la République lors de son déplacement au Caire en janvier dernier, le respect des droits de l'Homme est une condition de l'établissement d'un climat durable de paix et de sécurité en Égypte. C'est la raison pour laquelle la France entretient un dialogue étroit avec l'Égypte à ce sujet. À cet égard, le Président de la République a eu des échanges approfondis avec le Président Sissi sur les droits de l'Homme lors de sa visite. Ce dialogue se poursuit, à tous les niveaux, avec les autorités égyptiennes. Il porte notamment sur les cas individuels.